

Public Sénat, 5 avril 2018

La réforme du travail parlementaire suscite « l'inquiétude » des sénateurs

Limitation des amendements, priorité aux textes du gouvernement les plus « importants »... Les pistes destinées à « renforcer l'efficacité de la procédure législative et l'effectivité du contrôle parlementaire » ne rassurent pas vraiment les sénateurs.



Par Simon Barbarit

[@SimonBarbarit](#)



3mn

« Les présidents des assemblées ont convenu qu'il était nécessaire de limiter les amendements sans portée normative, sans lien direct avec le texte ou qui ne seraient pas du domaine de la loi ». La phrase d'Édouard Philippe prononcée mercredi lors de la présentation de la réforme institutionnelle n'a pas récolté un franc succès du côté de la Haute assemblée.

